



COLLOQUE
« LA PROTECTION DES
AUTEURS ET DES TITULAIRES
DE DROITS VUE PAR LES ACTEURS
DE LA RÉFORME EUROPÉENNE »

JEUDI 3 OCTOBRE 2019
DE 17h30 À 20h00



AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE



En avril 2019, ce sont deux directives européennes fondamentales, concernant le droit d'auteur et les droits voisins, qui ont vu le jour. La première réforme la directive câble-satellite de 1993 et répond à des problématiques d'ampleur telles que l'injection directe, la règle du pays d'origine ou encore la gestion collective obligatoire. La seconde réalise notamment l'adaptation de la directive Infosoc de 2001 et apporte une réponse à la question du partage de la valeur sur Internet ou encore met en place des principes liés à la rémunération des créateurs et des artistes...

Alors même que ces textes concrétisent des évolutions importantes et nécessaires, leur processus d'adoption a été sinueux. Les acteurs de la réforme, ceux qui ont œuvré pour son succès (Parlement européen, Commission européenne, ayant droits, etc.), viendront en expliquer le sens et l'esprit.



Ce colloque est organisé à l'initiative et sous la direction scientifique d'**Alexandra Bensamoun**, professeur en droit privé à l'Université de Rennes 1, grâce au soutien de la **Sacem**, et du **CERDI** (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel, Université Paris-Sud/Paris-Saclay).

PROGRAMME

17h30 | Accueil

18h00 | Introduction, Le sens de la réforme, Jean-Noël Tronc,

Directeur général-Gérant de la Sacem

Alexandra Bensamoun, *professeur de droit privé, Université de Rennes 1*

Les tables rondes sont animées par **Isabelle Szczepanski**, *journaliste à Électron Libre*

18h30 | Table ronde 1 : La directive « câble-satellite »

- **Caroline Bonin**, *directrice juridique de la Sacem*

- **Jean-Marie Cavada**, *ancien député européen*

- **Éric Lauvaux**, *avocat et fondateur du cabinet Nomos Paris*

- **Idzard van der Puyl**, *délégué général de la Procirep*

19h15 | Table ronde 2 : La directive « droit d'auteur et droits voisins dans le marché unique numérique »

- **Jean-Marie Cavada**, *ancien député européen*

- **David El Sayegh**, *secrétaire général de la Sacem*

- **Laurence Franceschini**, *conseillère d'État, médiatrice du cinéma*

- **Alban de Nervaux**, *chef du service des affaires juridiques et internationales du ministère de la Culture*

Le colloque se clôturera par un cocktail.

Auditorium Debussy-Ravel

Sacem - 2, rue du général Lanrezac

92200 Neuilly-sur-Seine

Parking : 4, rue du général Lanrezac

Méto : Pont de Neuilly



Invitation strictement personnelle valable pour deux personnes dans la limite des places disponibles.

R.S.V.P. avant le 27 septembre à

lucas.declunder@sacem.fr

01 47 15 45 34